

MAIRIE

D'AUBERVILLE LA RENAULT

169, rue de la mairie
76110 Auberville La Renault
☎..... 02.35.27.71.34
Fax 09.70.61.24.55

Email : mairieaubervillelarenauld@orange.fr

RECRUTEMENT

Dans le cadre de la campagne de recensement de la population 2023, la commune d'Auberville la Renault recrute un agent recenseur pour la période du 19 janvier au 18 février 2023.

Placé sous l'autorité du maire et du coordonnateur communal du recensement, vous serez chargé :

- d'assister aux séances de formation obligatoires organisées par l'INSEE, (deux demi-journées)
- d'effectuer une tournée de reconnaissance,
- De déposer à chaque habitant les imprimés de recensement.
- D'expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne,
- D'aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papier,
- De tenir à jour quotidiennement et rigoureusement le carnet de tournée,
- De relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- De récupérer les questionnaires papier complétés et signés par les habitants dans les délais impartis,
- De vous assurer que tous les habitants ont répondu aux questionnaires en ligne,
- De vous conformer au planning de rendez-vous établi avec le coordonnateur communal ou l' élu référent,
- De remettre au coordonnateur communal les questionnaires collectés manuellement,
- De gérer la collecte dans le respect des taux d'avancement, dans la distribution et la récupération des questionnaires, souhaités par l'INSEE,
- De restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition.

Profil recherché : poste pouvant convenir à un étudiant ou un retraité.

- Organiser méthodiquement son travail,
- Savoir faire preuve de moralité, de neutralité et de discrétion,
- Aimer le contact avec la population,
- Avoir une aisance relationnelle et à s'exprimer,
- Avoir une disponibilité quotidienne, y compris en soirée et le samedi pendant toute la durée du recensement,
- Etre mobile (permis de conduire et véhicule fortement souhaités),
- Disposer d'un téléphone portable pour recevoir les informations de l'INSEE,
- Avoir une connaissance du territoire de la commune

La base de la rémunération des agents recenseurs s'effectuera en fonction du nombre d'imprimés dûment remplis (collectés dans le logement ou par internet). Il sera également attribué une prime modulée selon le travail rendu et les formations seront rémunérées.